

## AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire  
Monsieur Denis Ethier, conseiller poste 1  
Madame Éline Brière, conseillère poste 2  
Madame Isabelle Nadon, conseillère poste 3  
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5  
Monsieur Luc Diotte, conseiller d'agglomération

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue **à huis clos** le 27 avril 2020 à 16 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

## ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2020
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
- 5.1 Confirmation de participation de la Ville quant aux démarches visant l'optimisation des Services incendies d'une partie du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle
6. **FINANCES**
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 8.1 Entente relative à la fourniture d'entraide automatique selon les protocoles d'appel incendie établis
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 24 avril 2020.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate